

## EDITORIAL

### Le secteur privé congolais

Depuis le déclenchement en Chine de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) il y a presque six mois, le monde prend conscience non seulement de sa progression à grande vitesse, mais aussi de la manière de redémarrer la vie en faisant un peu plus attention à l'essentiel. La maladie a imposé une nouvelle façon de vivre ou de concevoir la vie aux citoyens du globe.

Conscient des défis auxquels elle a soumis les Etats, le Congo pays dont le peuple compte parmi les quelque 7 milliards d'âmes que renferme l'humanité apprend désormais à s'accoutumer à la nouvelle donne dictée par cette pandémie meurtrière. A travers ses dirigeants, le peuple de ce pays au centre de l'Afrique est appelé chaque jour à la vigilance, au respect des mesures barrières qu'il connaît dorénavant par cœur. Mais aussi, à un peu de sacrifices parce que le contexte lui en impose.

Avant cette crise sanitaire, le pays vivait déjà une vie de sacrifices dus à la récession (économique) comme un peu partout dans la sous-région. D'aucuns parleraient même d'austérité, bref! Coronavirus est donc venu en rajouter. Cette maladie a brisé de façon tragique la vie des gens. Et les dirigeants des nations ne sont pas restés sans initiatives.

Pour le cas du Congo justement, le Président de la République Denis Sassou-Nguesso est lui-même monté au créneau. L'heure est grave et il a fallu tenir le taureau par les cornes. Les mesures qu'il a édictées à ce sujet depuis le 28 mars 2020 ont été largement étayées et vulgarisées par son gouvernement. Il fallait rassurer le peuple et se préparer à vivre autrement.

Pour l'essentiel, on peut retenir qu'il était impérieux de préserver le tissu social; qu'il sied surtout de redémarrer au plus vite la machine économique du pays de plus en plus en panne.

Dans l'appropriation de toutes ces grandes décisions, le gouvernement a judicieusement opté pour s'asseoir autour d'une même table avec ses partenaires du secteur privé national pour évoquer ce grand dossier avec de bons arguments. Le 25 mai dernier, un important round entre les deux parties a eu lieu au ministère de l'Economie pour plancher sur cette épineuse question de relance économique.

Le secteur privé, disons le patronat congolais a de bons arguments pour aider à sortir le pays du marasme économique qui l'étrangle actuellement. Les acteurs de ce patronat ont compris l'intérêt de se solidifier et se construire une dynamique forte en leur sein. On peut encourager et souhaiter que se pérennisent pour longtemps les rencontres de ces jours-ci à la Chambre de commerce de Brazzaville. Elles ont l'avantage de déboucher sous peu sur un cahier des charges attendu par le gouvernement, mais également l'avantage de travailler désormais de cette façon-là, dans la cohésion et au sein du cadre que leur offre la Chambre de commerce!

C'est essentiellement élégant de travailler ensemble; mais c'est éminemment bien de marcher en rangs serrés pour gagner des batailles. Conduit par Paul Obambi, le secteur privé congolais veut oser et proposer un changement de logiciel à la Nation.

Aristide Ghislain NGOUMA

## ACTUALITE

### Promouvoir des mécanismes de financement adapté au contexte



Le Président Paul Obambi lors de son intervention pendant la réunion en plénière

Les acteurs du secteur privé avancent dans leur réflexion, qui se concluront bientôt par l'élaboration d'un cahier des charges qu'ils présenteront dans les prochains jours au gouvernement par le biais du ministre d'Etat, ministre de l'Economie Gilbert Ondongo, Président de la Task-force nationale de la gestion de la pandémie du coronavirus (COVID-19). Au cours de leur rencontre en plénière du vendredi 29 mai 2020, ils ont bâti un



Vue des participants

certain nombre de stratégies. Notamment, ils sont parvenus inventorié chiffre à l'appui les pertes et manques à gagner enregistrés du fait de la pandémie.

Réunis autour de Paul Obambi, Président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville (CCIAMB), Président de la Task-force de chambre, les représentants du patronat congolais ont procédé secteurs par secteurs, pour peaufiner l'élaboration du document à présenter à l'Etat dans le cadre de la

relance économique. Leurs différentes commissions mises en place ont produit des éléments concourant à une vision d'ensemble et concertée.

Dans le domaine du commerce, ils prévoient de 2020 à 2021 de ne pas inventer la roue mais de se mettre aux normes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il s'agit d'éviter d'entreprendre le commerce tel qu'il s'exerce aujourd'hui au Congo où il

donne l'impression d'être la couverture des actes illicites. Ils ont déterminé les corps de métiers du commerce en tenant compte des deux principales branches de celui-ci: intérieur et extérieur. Ce qui suppose l'amélioration des mécanismes du commerce.

Concernant le tourisme, ils envisagent l'aménagement des sites, le renforcement pragmatique de l'office du tourisme, la formation annuelle chiffrée

avec une estimation de 100 agents à former en 2022, en tenant compte des réalités et certains paramètres. Toutefois, ils laissent une porte ouverte pour certaines estimations à l'appréciation de l'Etat pour mieux chiffrer.

Réfléchissant autour de la course de taxi dans les principales villes du pays qui est passée depuis à 1000 francs CFA au lieu de 700, ils ont conclu que ce montant n'est pas reconnu officielle-

ment par les autorités, et qu'il convient de le recadrer.

D'après les estimations de la commission Transport, on note que le nombre de chauffeurs de taxi à Brazzaville est de 26 218 et à Pointe-Noire de 13 371. Les véhicules étant environ 50 mille.

La commission Bâtiment et travaux publics propose la création des centres de métiers,

(Suite en page 2)

## (Suite de la page 1)

l'acquisition et renouvellement des équipements détruits pendant la période concernée, la création des sociétés immobilières.

En matière des Eaux et forêts et pêche, les acteurs du secteur privé congolais attestent que le secteur de la pêche au Congo est négligé et d'ici peu c'est le poisson qui fera défaut. La pêche au Congo selon eux n'est pas organisée, elle est artisanale et à refaire. Des eaux ou cours d'eau sont inexploités. En clair, la pêche n'est pas développée. Le poisson manque alors qu'il y en a des espèces qui meurent de vieillesse. Le secteur des eaux du Congo est à assainir. Au niveau du secteur de la forêt, il y a des programmes qui se développent.

Le secteur de l'agriculture nécessite lui aussi la relance de ses activités à travers le paiement des salaires, d'intrants, d'équipements. Les axes prioritaires pour la période triennale de 2020-2022 sont entre autres l'amélioration des voies d'accès au secteur de production, la création des structures de stockage dans les départements,

l'amélioration de la disponibilité des facteurs de production, le renforcement des relations entre les structures de recherches et les secteurs d'activités agricoles, l'accord par l'Etat des abattements pour les machines et tracteurs agricoles.

En ce qui concerne les métiers de l'artisanat, les 9 axes sont la mise en place d'une classification des métiers, l'accompagnement et renforcement des capacités des organisations professionnelles d'artisans, la formation technique et organisationnelle des unités de production artisanale et bien d'autres.

La commission Mines et énergie loue le cas de la société de transport d'Abidjan (Côte d'Ivoire) que le secteur privé congolais peut développer dans le pays.

Dans ce processus d'innovation, le patronat congolais veut parvenir à construire un village artisanal attractif à l'image de celui de Bamako au Mali ou de Ouagadougou au Burkina Faso pour être en conformité avec les normes standards en la matière.

A.G.NGOUMA

## CHAMBRE DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

### Le plan d'action triennal protège les petites exploitations agricoles



L'agriculture au Congo était pendant longtemps priorité des priorités

Depuis plusieurs années, la fréquence des anomalies climatiques a été multipliée par 6. Ce chiffre ne pourrait qu'augmenter avec les changements climatiques que l'Accord de Paris de 2015 a l'ambition de ralentir, mais pas arrêter. Au premier cordon des populations exposées aux risques liés au climat figurent les petites exploitations agricoles: l'immense majorité des milliers d'exploitations de moins de 2ha en Afrique est dépourvue de toute protection contre les risques météorologiques. Elles sont considérées comme non assurables dans le cadre des dispositifs conventionnels d'assurance: les sommes à couvrir sont trop faibles, et les coûts d'administration, de commercialisation et d'expertise trop élevés.

C'est ainsi que le Président Paul Obambi s'est posé la question de savoir: Faut-il baisser les bras, au risque de laisser «mourir» l'agriculture familiale qui assure environ 80% l'alimentation du Congo? Certes qu'elle amplifie l'exode rural en direction des villes déjà surpeuplées, tout le monde parle du temps qu'il fait, mais personne ne

fait rien à ce sujet, s'est-il exclamé lors des Journées de réflexion du secteur privé sur la relance économique en cette période post-COVID-19.

Il est donc souhaitable que l'assurance indicielle agricole change la donne, surtout en combinant plusieurs types d'innovations.

Innovation technologique Elle s'appuie sur des données biométriques

fournies par l'imagerie satellitaire ou par des stations météo de surface - pour mobiliser la partie liée par exemple à une pluviométrie insuffisante. Si les indices révèlent un déficit hydrique pendant une période critique du cycle agronomique de la plante, l'agriculture sera automatiquement indemnisée, sans qu'il soit nécessaire d'envoyer un expert in situ vérifier la réalité de la perte, et sans qu'il soit nécessaire d'attendre la période de la récolte.

Innovation marketing En liant l'assurance à l'acquisition d'intrants, tels que des semences ou des engrais, ou à l'octroi d'un prêt de récolte, les coûts de distribution sont considérablement diminués. En supprimant les coûts d'expertise et en réduisant ceux liés à la distribution et à la transaction, cette approche

## INFOS PLUS

**Directeur de publication**  
Paul OBAMBI

**Rédacteur en chef**  
Aristide Ghislain NGOUMA

### Comité de rédaction

Paul OBAMBI, Aristide Ghislain NGOUMA, Jean NGALESSAMY IBOMBOT, Francis Mexint ITOUA-N'GOMA, Gérard NDONGO, Evariste MIAKAKARILA, Ghislain OSSE-TOUMBA, Didace BOSSASSOU

**Mise en page**  
Hermann BAD

Avenue Amilcar Cabral  
Centre-ville Brazzaville - Congo  
Tél.: 05 500 77 77

B.P.: 92 / E-mail: cciam\_brazza@yahoo.fr /  
angouma@yahoo.fr

innovante rend l'assurance agricole accessible aux petites exploitations sur l'ensemble du territoire national. En effet, un agriculteur assuré aura tendance à investir davantage dans son exploitation, notamment en semences de qualité et en engrais, et obtiendra ainsi ses rendements et ses services tout en se protégeant contre les aléas climatiques. Le moment est venu de faire de la généralisation de l'assurance agricole une priorité car c'est un facteur clé de la lutte contre l'insécurité alimentaire et d'adaptation aux changements climatiques.

Francis Mexint ITOUA-N'GOMA

**Chefs d'entreprise, chers ressortissants de la Chambre consulaire de Brazzaville!**

**Ce bulletin est le vôtre, c'est votre espace propice pour vous faire connaître; pour parler de vos activités; pour mutualiser vos actions et votre vision.**

**Nourrissez-le, profitez-en, lisez et faites lire sans cesse notre outil de communication!**

**Création de la valeur, innovation, croissance et montée en puissance du secteur informel congolais: notre crédo pour les 3 ans à venir!**

**Lisez et faites lire INFOS PLUS!**